



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE



LE 11^è PROGRAMME D'INTERVENTION 2019-2024
de l'Agence de l'eau Seine-Normandie

PROGRAMME
EAU 2019
& CLIMAT 2024

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau

Auxerre — Jeudi 28 février 2019



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**

Auxerre – Jeudi 28 février 2019

PROGRAMME
EAU 2019
& CLIMAT 2024

14h00	Accueil des participants	M. ROYCOURT, Vice Président de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois Francis SCHNEIDER, AESN Directeur territorial Seine amont
	Ouverture de la réunion.	Marie GUÉNET, AESN Chef de service Territorial Yonne-Loing
	Francis SCHNEIDER	Modalités et principes généraux d'intervention, cadrage budgétaire du 11^{ème} programme
	Armelle PERNET	Redevances et primes
	Vincent DUVAL	Temps d'échange avec la salle (10')
		Assainissement - Approvisionnement en eau potable des collectivités
		Accompagnement des acteurs économiques
		Temps d'échange avec la salle (15')
	Marie GUÉNET	Accompagnement de la transition agricole
	Benoit MASSA	Protection des captages d'eau potable
		Protection et la restauration des milieux aquatiques et inondations
		Temps d'échange avec la salle (15')
	Marie GUÉNET	Acquisition de connaissances
		Contractualisation
		Temps d'échange avec la salle (10')
17H00	Francis SCHNEIDER	Conclusion et clôture de la demi-journée

**ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau**

Agence de l'eau

LE 11^è PROGRAMME D'INTERVENTION 2019-2024 de l'Agence de l'eau Seine-Normandie



Les grands principes



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**



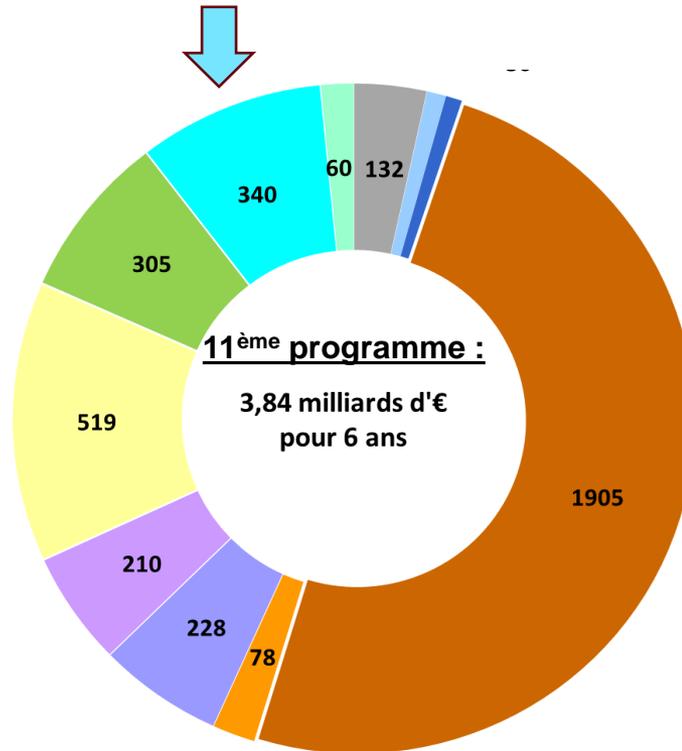
3,84 MILLIARDS D'EUROS D'AIDES PRÉVUES POUR L'EAU ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le 11^è programme s'inscrit dans un contexte de **maîtrise de la dépense publique**. Il vise donc une **efficacité accrue** des interventions.

Par rapport au 10^{ème} programme :

- baisse du budget global AIDES (-12%)
- maintien budget « restauration milieux »

Budget 11^{ème} programme :



- 132 M€
Connaissance, information et communication
- 35 M€
International
- 30 M€
Planification
- 1 905 M€
Assainissement collectif des collectivités
- 78 M€
Assainissement non collectif
- 228 M€
Gestion des eaux pluviales
- 210 M€
Aides aux activités économiques non agricoles
- 519 M€
Alimentation en eau potable et protection des captages
- 305 M€
Aides à l'agriculture
- 340 M€
Restauration des milieux
- 60 M€
Gestion quantitative

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**

REDEVANCES : PRINCIPALES EVOLUTIONS

- Plafond annuel de recettes par agence de l'eau
- **Sur Seine Normandie**

Encaissement fin Xème PG = 744,5M€ en 2018



Baisse progressive des recettes

640,7M€ fin 2021



Baisse des taux
Double objectif de réduction

- de la pression fiscale
- du risque d'écrêtement

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine**
NORMANDIE

REDEVANCES : PRINCIPALES EVOLUTIONS

Prolonger les efforts de rééquilibrage des contributions



Diminution du taux de la redevance « modernisation des réseaux de collecte domestique »

24€/100m³ en 2018 → 18,5€/100m³ de 2019 à 2024

Baisse de
5,50€/100m³

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

REDEVANCES : PRINCIPALES EVOLUTIONS

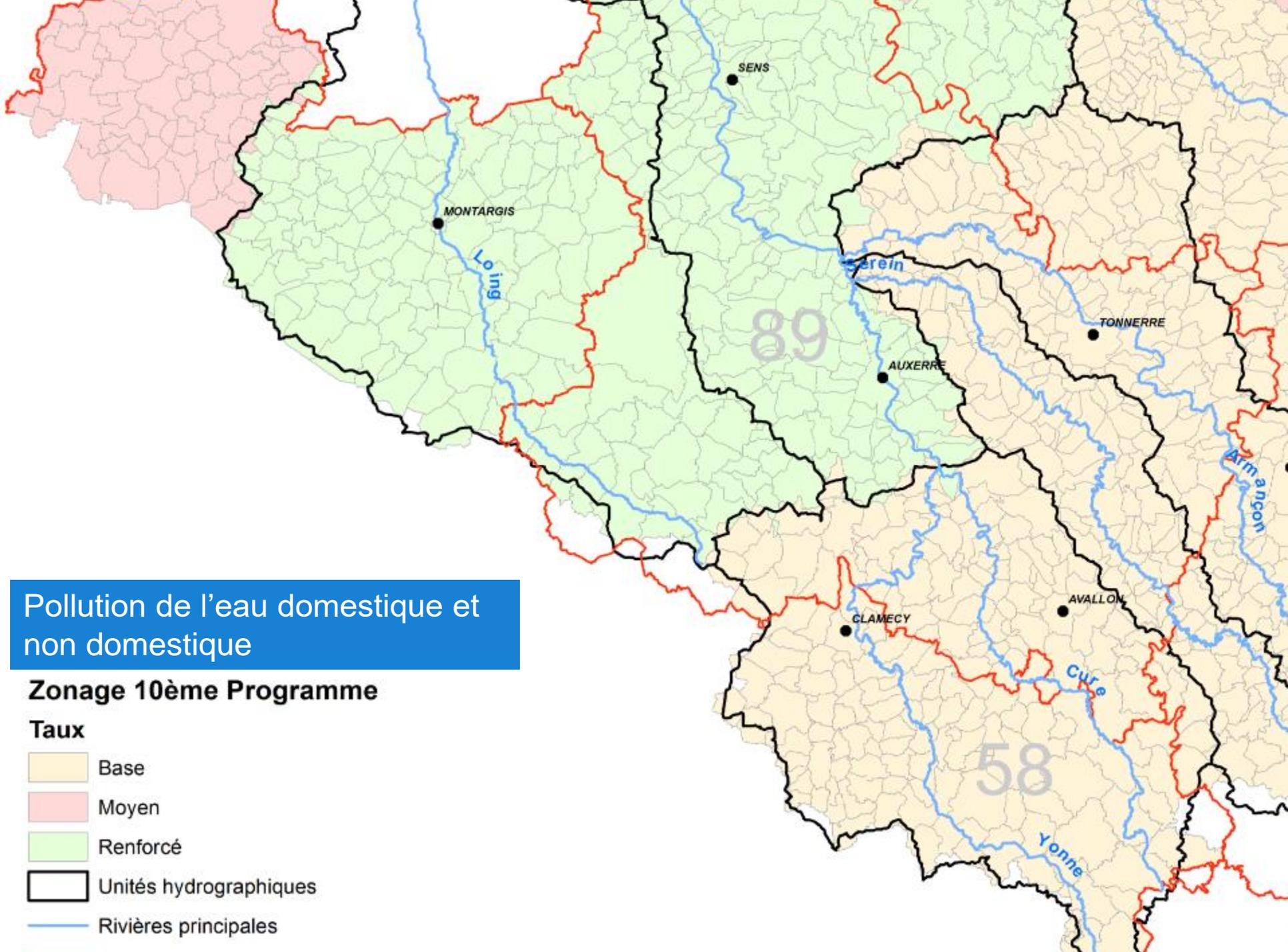
- **Modification du zonage Pollution domestique et non domestique en fonction de l'état des milieux aquatiques**



Accès à la zone de base à partir de 40% de linéaire de cours d'eau en bon ou très bon état écologique

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau

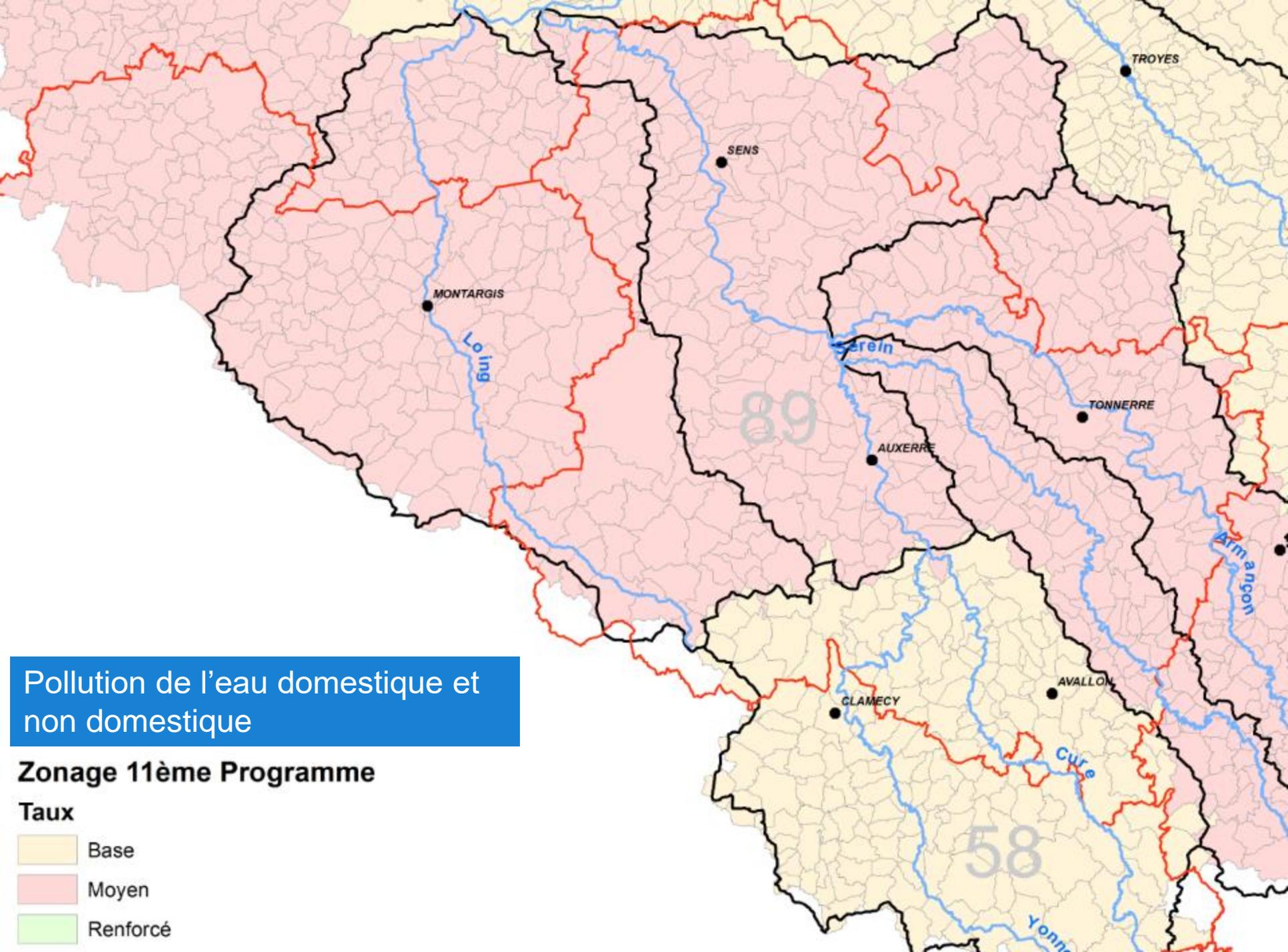


Pollution de l'eau domestique et non domestique

Zonage 10ème Programme

Taux

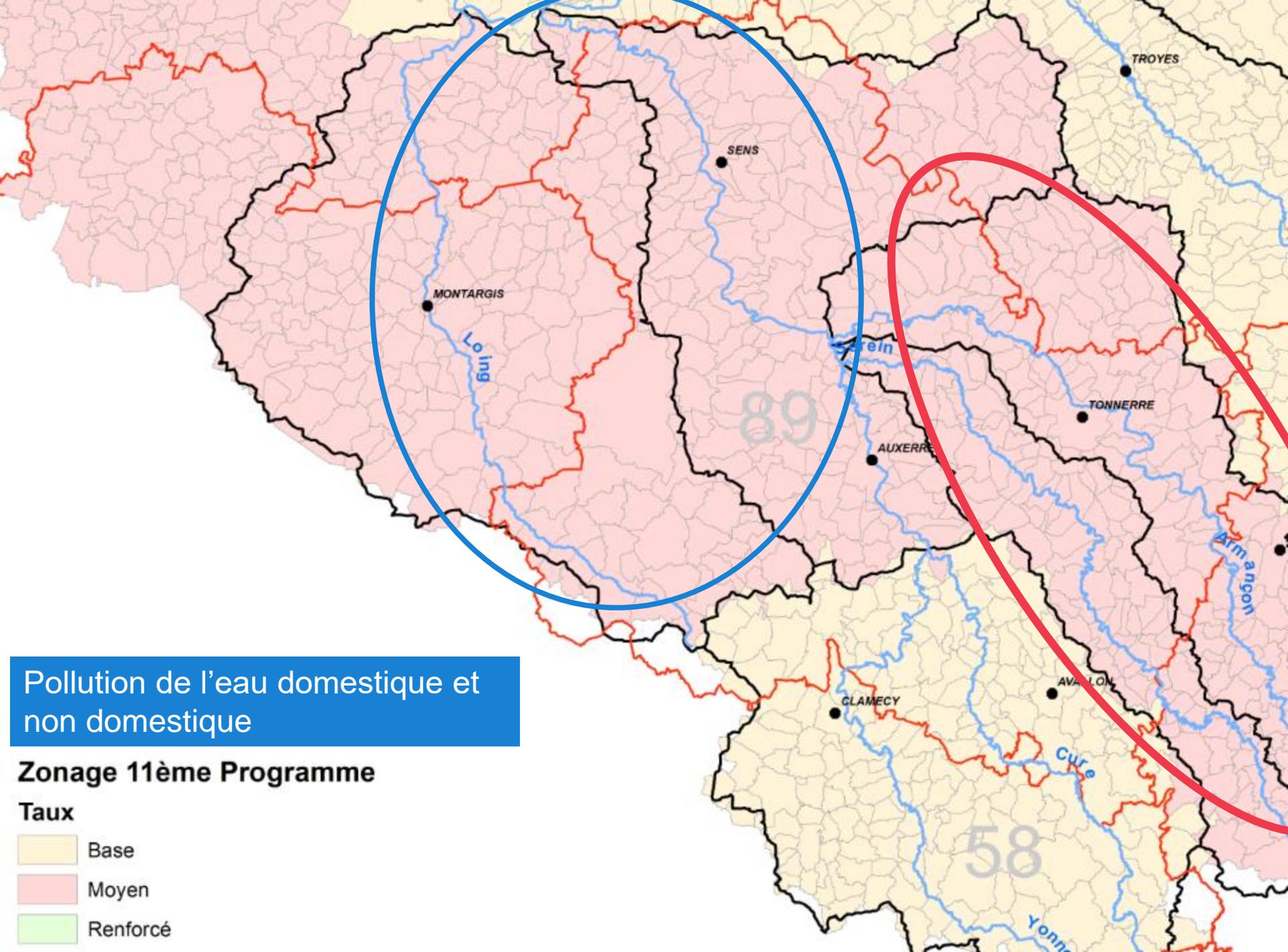
-  Base
-  Moyen
-  Renforcé
-  Unités hydrographiques
-  Rivières principales



Pollution de l'eau domestique et non domestique

Zonage 11ème Programme

- Taux**
- Base
 - Moyen
 - Renforcé



Pollution de l'eau domestique et non domestique

Zonage 11ème Programme

- Taux
- Base
 - Moyen
 - Renforcé



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**

REDEVANCES : PRINCIPALES EVOLUTIONS

• Simplification de la redevance Prélèvement

Pour les usages Irrigation / AEP / Refroidissement / Alimentation d'un canal /
Autres usages économiques



3 zones selon la ressource exploitée :

Zone de base surface

Zone de base souterrain

Zone de Répartition des Eaux (ZRE)

Suppression de la Zone de Tension Quantitative (ZTQ)

Prise en compte de l'impact du changement climatique sur
la rareté de l'eau via une hausse de 10% du taux de base
des prélèvements en eaux souterraines

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

REDEVANCES : AUTRES INFORMATIONS

- A zonage identique, stabilisation des taux entre 2018 et la période 2019-2024:
 - Pollution domestique, pollution non domestique et modernisation des réseaux de collecte non domestique,
 - obstacle en cours d'eau
 - stockage en période d'étiage
 - prélèvement destiné à l'hydroélectricité
- Maintien des redevances élevage, pollutions diffuses et protection des milieux aquatiques mutualisées avec les autres agences de l'eau
- Centralisation à Nanterre de l'instruction des redevances pollution et modernisation des réseaux de collecte domestique
- Zonage et taux de redevance disponibles sur le site de l'AESN <http://www.eau-seine-normandie.fr/>
- Télédéclaration de tous les usages, au plus tard le **31/03/2019**

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**



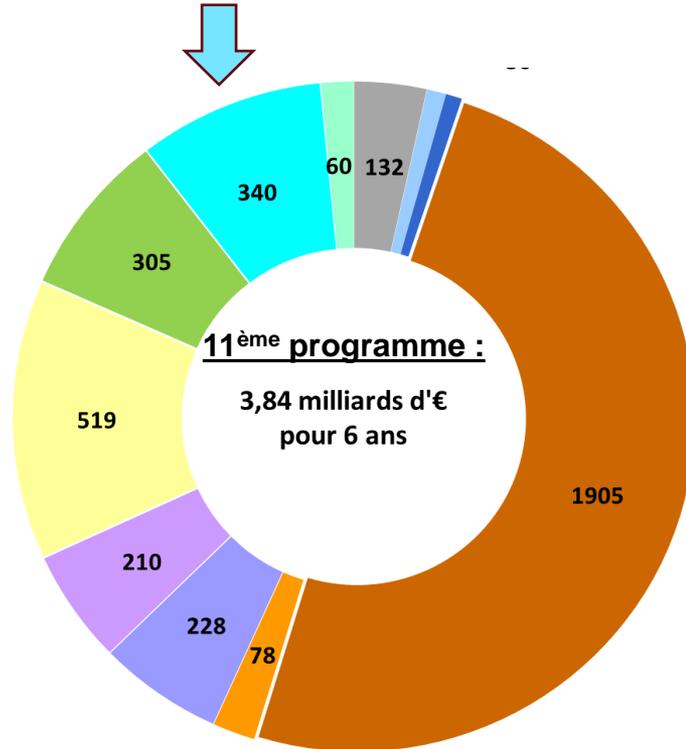
3,84 MILLIARDS D'EUROS D'AIDES PRÉVUES POUR L'EAU ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le 11^è programme s'inscrit dans un contexte de **maîtrise de la dépense publique**. Il vise donc une **efficacité accrue** des interventions.

Par rapport au 10^{ème} programme :

- baisse du budget global AIDES (-12%)
- maintien budget « restauration milieux »

Budget 11^{ème} programme :



- 132 M€
Connaissance, information et communication
- 35 M€
International
- 30 M€
Planification
- 1 905 M€
Assainissement collectif des collectivités
- 78 M€
Assainissement non collectif
- 228 M€
Gestion des eaux pluviales
- 210 M€
Aides aux activités économiques non agricoles
- 519 M€
Alimentation en eau potable et protection des captages
- 305 M€
Aides à l'agriculture
- 340 M€
Restauration des milieux
- 60 M€
Gestion quantitative

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**



3,84 MILLIARDS D'EUROS D'AIDES PRÉVUES POUR L'EAU ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans ce contexte budgétaire contraint, le 11^{ème} programme :

- Vise à une **simplification** et une **efficacité accrue** des interventions de l'agence de l'eau (**priorisation, sélectivité, contractualisation**):
Exemple : seuil minimum de projet fixé à 3500 € TTC, puis 10 000 € dès 2022
- **Préserve** les aides à l'amélioration des connaissances et la surveillance des milieux
- Maintient l'enveloppe pour la **restauration des milieux aquatiques**, humides et littoraux, mais diminue la part consacrée à l'entretien des cours d'eau.
- **Augmente les aides à la lutte contre les pollutions diffuses**
- **Introduit un soutien important pour la gestion des eaux de pluie**
- Diminue légèrement les **volumes d'aide prévus pour les activités économiques**
- **Réduit progressivement les primes pour épuration** visant leur suppression à la fin du 11^e programme (-50% de l'enveloppe entre 10^e et 11^e programme) dans la perspective de **la refonte de la redevance pollution domestique**
- **Diminue de façon importante l'assainissement collectif**, en cohérence avec la fin du pic d'investissement du précédent programme pour la mise en conformité DERU.
- **Cible les aides à l'assainissement non collectif**, en les réservant aux zones sensibles

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE



PROGRAMME
EAU 2010
& CLIMAT 2024



Retrouvez le 11^{ème}
programme sur
Internet

www.eau-seine-normandie.fr

NAVIGUEZ À TRAVERS LE PROGRAMME EN CLIQUANT SUR LES CASES

PRINCIPES ET MODALITÉS GÉNÉRALES DES INTERVENTIONS

LES REDEVANCES TAUX ET MODÈS DE CALCUL

A LES AIDES ASSAINISSEMENT DES COLLECTIVITÉS PAR TEMPS SEC ET PAR TEMPS DE PLUIE

D LES AIDES PROTÉGER LES CAPTAGES ET ASSURER L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

G LES AIDES PRÉVENIR LES INONDATIONS ET LES ÉTIAGES

H LES AIDES PROTÉGER LES CAPTAGES MARINS ET LEUR BIODIVERSITÉ

PROGRAMME EAU 2010 & CLIMAT 2024

F. ACQUISITION ET MAÎTRISE FONCIÈRE

EXEMPLE D'AIDE
MISE EN RÉSERVE FONCIÈRE (PRÉFINANCEMENT) : AVANCE À

100 %

(DURÉE MAXIMALE DE 24 MOIS AVEC DIFFÉRÉ DE REMBOURSEMENT DE LA MÊME DURÉE)

L'objectif de l'acquisition foncière est la pérennisation d'une bonne gestion des surfaces pour la préservation à long terme des ressources en eau et des milieux aquatiques, humides et littoraux, et des terrains naturels connectés lorsqu'ils sont nécessaires à la bonne gestion des écosystèmes et permettent la restauration de la biodiversité.

[> Lire la suite](#)

CONNÂITRE VOS TAUX D'AIDES

[> F. Acquisition et maîtrise foncière](#)

ensemble
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE



Formulaire de demande d'aide financière

Les formulaires de demande d'aide pour le 11ème programme sont à votre disposition.

Les formulaires de demande d'aide

en ligne



SE DOCUMENTER SUR LE SUJET

- Contactez votre Direction Territoriale
- Le programme de l'agence de l'eau
- Les aides de l'agence de l'eau
- Exemples d'engagement pour l'adaptation au changement climatique
- Agissez pour la solidarité internationale

Formulaire de demande d'aide financière

Instruction du dossier d'aide en 3 étapes

- Prendre contact avec le chargé d'opérations de la **Direction territoriale** dont vous dépendez pour présenter votre projet en vue de l'élaboration du dossier de demande d'aide.
- Télécharger le formulaire de demande d'aide et, le cas échéant, la fiche technique ou le tableau annexe correspondant.
- Compléter le dossier et adresser le à **votre direction territoriale**.

Conformément aux conditions générales d'attribution et de paiement des aides de l'Agence de l'eau, aucun commencement d'exécution du projet (émission d'ordre de service ou de bon de commande, par exemple) ne peut être opéré avant la date à laquelle le dossier est déclaré complet par l'Agence de l'eau. Cette disposition ne s'applique pas aux demandes d'aides relatives au renouvellement du financement d'actions reconduites annuellement ou au soutien à l'emploi.

Les chargés d'opérations sont vos interlocuteurs pour vous aider à construire votre projet et le dossier de demande d'aide. Ils suivront votre projet tout au long de sa réalisation.

Téléchargez les formulaires de demande d'aide selon le type de projets

- Agriculture (non disponible)
- Animation
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Atelier participatif ou formation

Instruction technique au versement d'une aide financière

ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE



MERCI DE VOTRE ATTENTION

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE



PROGRAMME

 **EAU** 2019
& **CLIMAT** 2024

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE



— ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

— TRAVAUX Assainissement collectif (STEU et réseaux) et assainissement non collectif, AEP :

— Respect de l'obligation de saisie des données annuelles (cf. art. D2224-5 du CGCT) dans **SISPEA** (système d'information sur les services publics de l'eau et de l'assainissement)

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine**
NORMANDIE

Assainissement : ETUDES

Etudes générales: S 80 %
Etudes Spécifiques: S 50 %



Etudes générales:

- Schéma directeur d'assainissement et de gestion des eaux pluviales (études patrimoniales....)
- Zonages d'assainissement et de gestion des eaux pluviales

Etudes spécifiques:

- Diagnostics d'ouvrages
- Etudes lois sur l'eau, plans d'épandage
- Maitrise d'œuvre de conception
- Etudes topographiques, géotechniques
- Etudes à la parcelle...

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



Assainissement : TRAVAUX

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE

eau
seine
NORMANDE

	ANC	STEU	RESEAU
TAUX (généraux)	6000 €/ installation	S 40 % A 20 % Prix référence	S40 % A20 % Forfait branchement : 3000 €
Eligibilité	Liste de communes ou prescription réglementaire (DUP ou profil de vulnérabilité de baignade intérieure)	STEU NC équipement et uniquement niveau réglementaire : fin des aides au 31/12/2019	Réhabilitation : travaux programmés à l'issu d'un diagnostic (récent < 10 ans). (EH > 10 000 travaux cohérents avec le diag permanent) Travaux réalisés sous charte qualité nationale. Travaux incluant collecteurs et branchements publics.
	Chaumot, Chitry Cisery, Fontaine la Gaillarde, Fontenay-Pres-Vezelay, Lalande, Lixy, Mailly-Le-Château, Marsangy, Menades, Saint-Loup-d'Ordon, Saint-Martin-d'Ordon, Saligny, Sauvigny-le-Beureal, Savigny-en-terre-plaine, Sementron, Les Sièges, Sormery, Subigny, Verlin, Voisines	Différents scénarii et impact sur le prix de l'eau	Extension de collecte : si conformité DERU temps sec atteinte et si temps de pluie atteinte ou en cours de conformité et si le système d'assainissement est compatible avec l'atteinte du bon état (ou amélioration engagée).
		Avis favorable de l'EPCI	Agglomération > 10 000 EH => Zonage pluvial approuvé (2021)
		Scénario - 10% QMNA5	
	Opération groupée	Optimisation énergétique file boue	

ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU

AUTOSURVEILLANCE DU SYSTÈME DE COLLECTE

Travaux éligibles

Equipements métrologiques

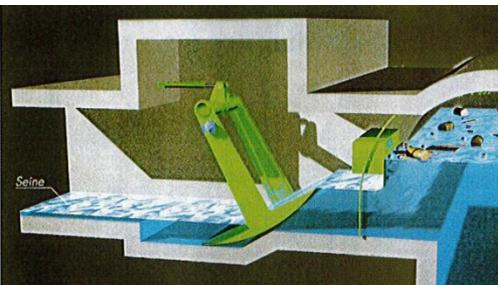
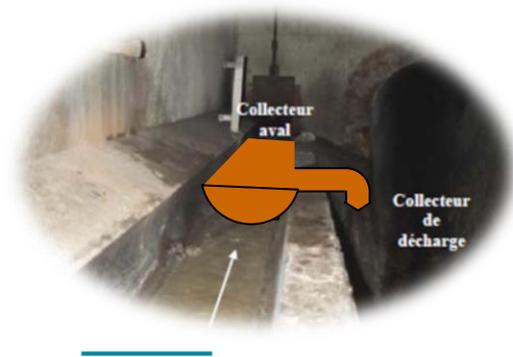
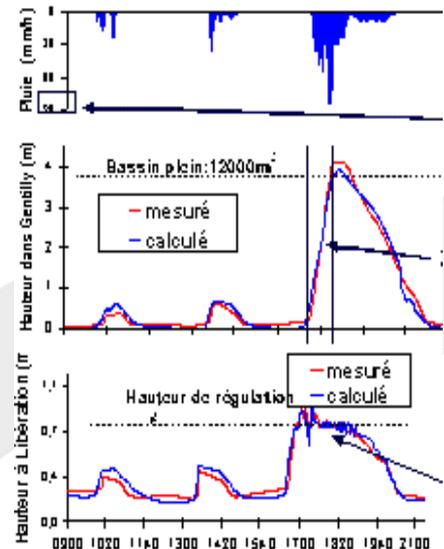
- Outils de mesures ou d'évaluation,
- Équipements pour le transfert des données,
- Equipements pour l'exploitation des données

Lois hydrauliques

Génie civil

- Mise en conformité des chambres de mesures,
- Adaptation des ouvrages de rejet en vue de leur équipement pour la mesure ou l'évaluation

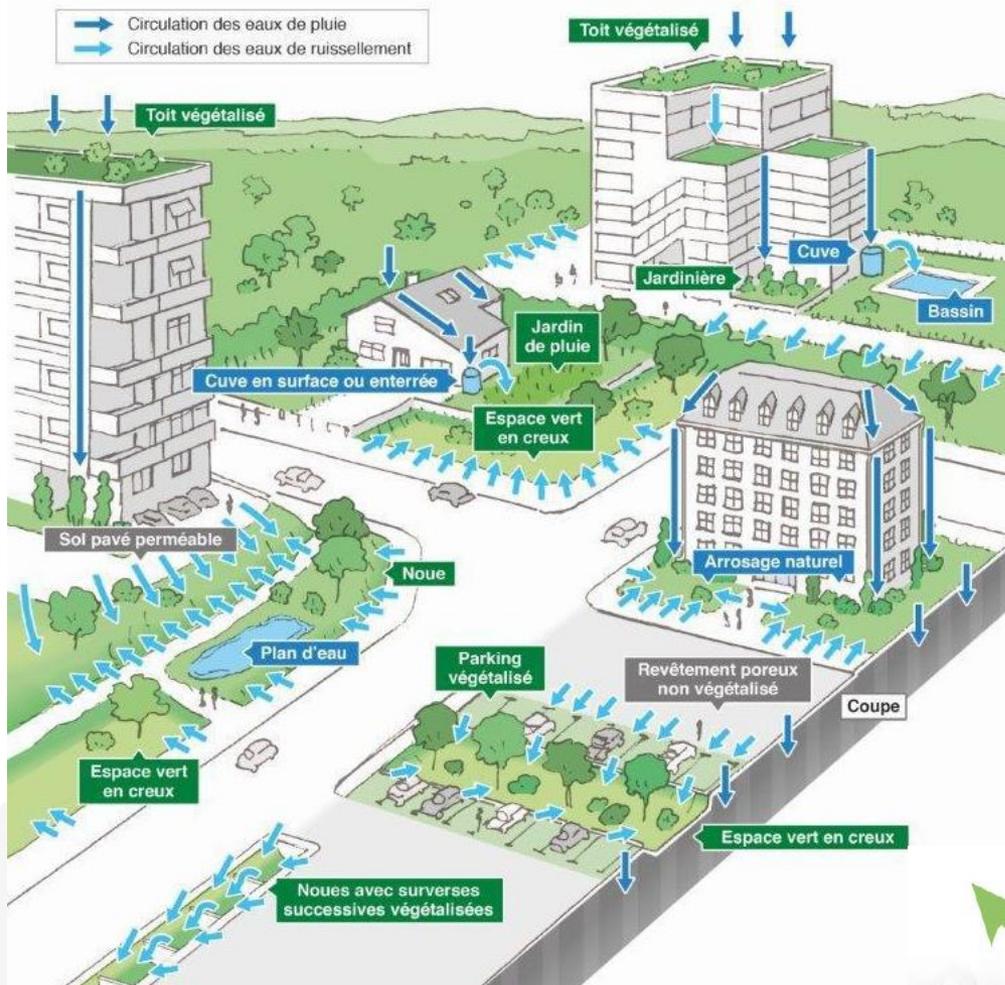
Aux points A1 et A2 et points utiles à la mise en œuvre de diagnostics permanents





ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE



Travaux éligibles si

- Localisés en **zone d'urbanisation existante**
- Maîtrise des pollutions dès l'origine du ruissellement
- **Réduction des volumes d'eaux de ruissellements collectés => zéro rejet pour les pluies courantes**
- Apports pour les pluies courantes gérés par des **surfaces non imperméabilisées à ciel ouvert** ou stockées pour **utilisation**
- Travaux justifiés par des études

Favoriser la **désimperméabilisation**
Encourager les **solutions fondées sur la nature** (p.ex. : végétalisation et aménagements paysagers)

Redécouvrons le cycle naturel de l'eau en construisant la ville différemment

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



Parc Jean Mermoz, Villemomble (93)



Des Prix Plafonds revus à la **hausse**

Toitures végétalisées ou **surface imperméabilisée initiale diminuée de plus de 80%** avec **végétalisation**

=> 100 €/m² éligible

Réduction à la source – **Autres cas**

=> 30 €/m² éligible

Subvention : 80%



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

Alimentation en Eau Potable : ETUDES

Etudes générales: S 80 %
Etudes Spécifiques: S 50 %

Etudes générales:

→ Schéma directeur d'alimentation en eau potable (vision à l'échelle d'un territoire)

Etudes spécifiques:

- Diagnostics et études patrimoniales
- Maitrise d'œuvre de conception
- Diagnostics d'ouvrages
- Etudes topographiques, géotechniques

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

Alimentation en eau potable : TRAVAUX

Subvention 30 % Avance 20 % / com rurales 40%

TRAVAUX SUR LA QUANTITE pour pallier au déficit en eau de la collectivité :

- Interconnexion permanente
- Nouvelle ressource
- Compteur de sectorisation (non soumis aux critères d'éligibilité)
- Réhabilitation de canalisations fuyardes (**nouveauté : y compris les canalisations de distribution**)

TRAVAUX SUR LA QUALITE

- Interconnexion permanente
- Nouvelle ressource
- UPEP (**nouveauté : la décarbonatation n'est plus éligible**)
- Réhabilitation de canalisations responsables de la détérioration de la qualité sanitaire de l'eau (CVM, anthraquinone... **mais pas le plomb**)

TRAVAUX SUR LA SECURITE

- Interconnexion de secours
- Nouvelle ressource
- Réservoirs
- Sécurisation des installations
- Rebouchage des captages (non soumis aux critères d'éligibilité)

PROGRAMME
EAU 2019
& CLIMAT 2024

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE



PROGRAMME
EAU 2019
& CLIMAT 2024

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau

CRITERES D'ELIGIBILITE

CRITERES D'ELIGIBILITE POUR LES TRAVAUX « CLASSIQUES »

1. Diagnostic engagé si le rendement de réseau n'est pas optimal
2. DUP signée
3. Etude AAC engagée + 1 action préventive au minimum (animation agricole, mesures surfaciques contractualisées [MAEC ou BIO], action de stratégie foncière) mise en œuvre sur :
 - Si les travaux résultent d'une pollution d'origine anthropique :
 - les captages concernés par les travaux
 - chaque captage prioritaire
 - chaque captage sensible
 - Nouveauté : Si les travaux ne résultent pas d'une pollution d'origine anthropique :
 - chaque captage prioritaire
 - chaque captage sensible (avec un délai de 4 ans pour la mise en œuvre de l'action préventive)
4. Prise en compte de la filière boue lors de la conception de l'UPEP

Les captages sensibles et prioritaires prélevant en eau superficielle ne sont pas concernés



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

CRITERES D'ELIGIBILITE

NOUVEAUTE : CRITERES D'ELIGIBILITE POUR LES TRAVAUX DE LIMITATION DES PERTES EN EAU EN RESEAU DE DISTRIBUTION

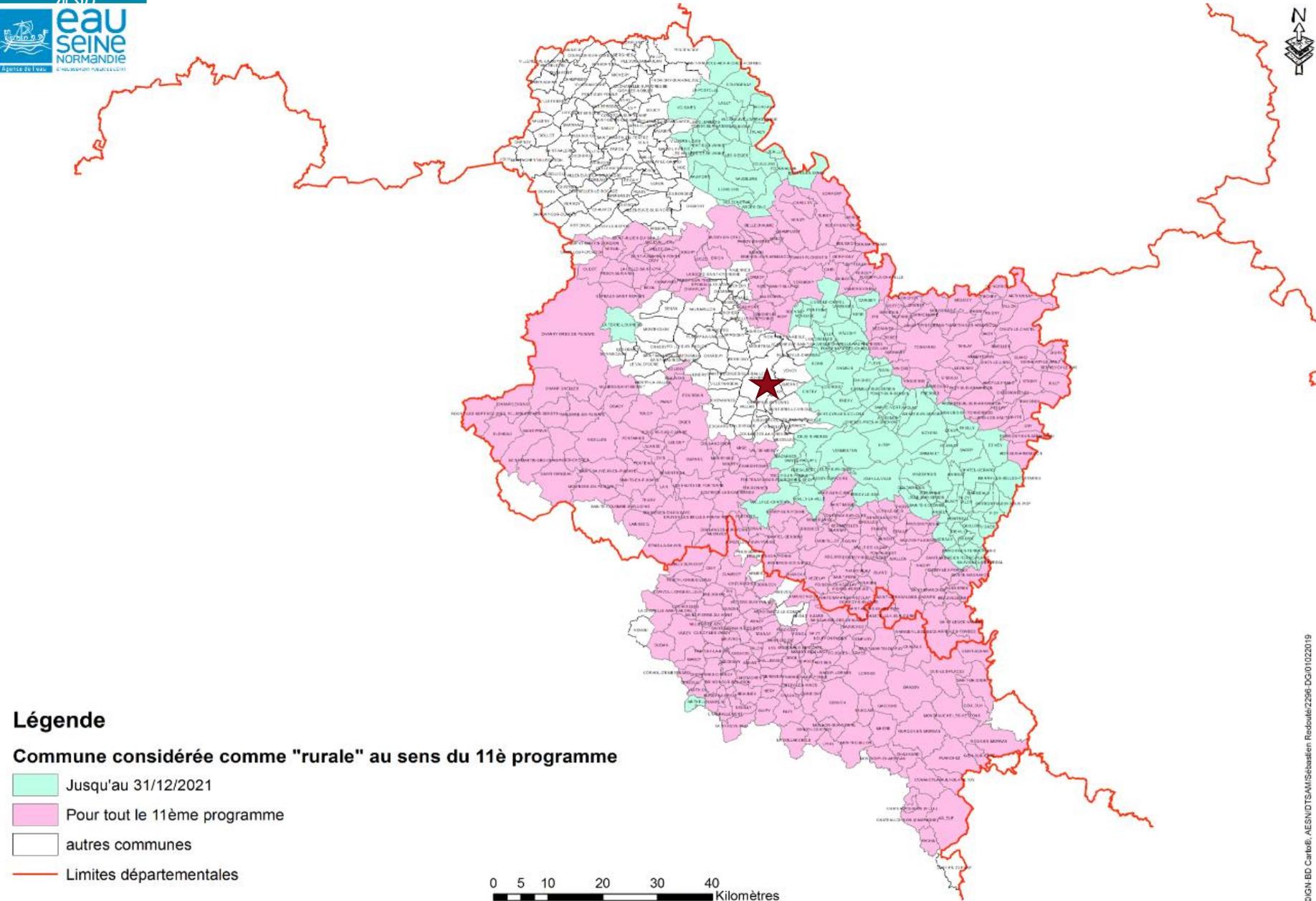
1. Travaux en ZRR (sauf pour les projets de technologies innovantes éligibles pour toutes communes)
2. Diagnostic ou schéma AEP < 10 ans + étude de gestion patrimoniale avec ICP > 40 + travaux en conformité avec les conclusions du diagnostic ou schéma
3. DUP signée
4. Etude AAC engagée + 1 action préventive au minimum mise en œuvre sur :
 - chaque captage prioritaire
 - chaque captage sensible (avec un délai de 4 ans pour la mise en œuvre de l'action préventive)

Les captages sensibles et prioritaires prélevant en eau superficielle ne sont pas concernés

PROGRAMME
EAU 2019
& CLIMAT 2024

ensemble
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



Légende

Commune considérée comme "rurale" au sens du 11^e programme

- Jusqu'au 31/12/2021
- Pour tout le 11^e programme
- autres communes
- Limites départementales





ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

Alimentation en eau potable

POUR LES TRAVAUX DE LIMITATION DES PERTES EN EAU SUR RESEAU DE DISTRIBUTION

Calcul du prix de référence : Valeur du volume d'eau économisé pendant 25 ans * prix du m³ d'eau potable HT



Afin de cibler les travaux pour diminuer les fuites

≠

Des travaux de renouvellement

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

Protection des captages

Nouveautés:

- Fin des aides au « zéro-phyto » pour les collectivités
- Retrait des phases administratives des procédures de DUP

Aides travaux DUP:

S 50 % ou tx du CP mobilisé

- Aide forfaitaire pour le **retrait** des cuves à fioul prescrit DUP : 900 €
- Travaux à engager dans les 5 ans

Priorité donnée à la protection des captages via les conditions d'éligibilité aux travaux AEP

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE



ACTIVITES ECONOMIQUES



ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine**
NORMANDIE

A Savoir

Encadrement Européen : le RGEC (Régime Général d'Exemption par Catégorie) SA-40647 a été transmis à la Commission européenne en 2014 et a été pris en compte au niveau des agences de l'eau à partir du 01/01/2015

- =>Taux d'aide encadrés
- =>Pas d'aide pour les travaux faisant l'objet d'un **arrêté préfectoral de mise en demeure**
- =>Sites soumis à la **directive IED** : taux dégressifs pour les aides concernant des travaux faisant l'objet d'une BATAEL

Programme eau et climat :

- =>Taux unique pour les travaux selon la taille d'entreprise
- =>Petites entreprises (*recommandation 2003/361 CE du 06/05/2003 < 50 salariés et < 10 M€ CA ou BA*) : nécessité d'une action groupée
- ➔ Dans l'Yonne : action avec la CCI 89.

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

Activités économiques – Etudes

S GE 50 % ME 60 % PE 70 %

Etudes générales à une branche d'activité ou un territoire

—

Inventaire des pollutions

—

Analyse des solutions de traitement existantes

—

Développement de technologie et étude pilote

—

—

Etudes spécifiques à un site

—

Diagnostics de consommation, des réseaux,...

Etude site et sols pollués

—

Etude de solution de traitement

—

Essais pilote...

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

Activités économiques – Travaux

S GE 40 % ME 50 % PE 60 %

Technologie propre :

— Modification du dispositif de production permettant d'éviter tout ou partie du flux de production antérieurement émis

Gestion à la source des eaux pluviales

Epuration:

— Tout dispositif d'épuration (*étude préalable d'un scénario intégrant la baisse des débits de référence*)

— Matériel d'auto-surveillance

— Collecte et stockage des effluents concentrés

Mesure d'accompagnement :

— Fiabilisation des dispositifs ou prévention des pollutions accidentelles

Economie d'eau :

— Amélioration significative du ratio de consommation d'eau

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

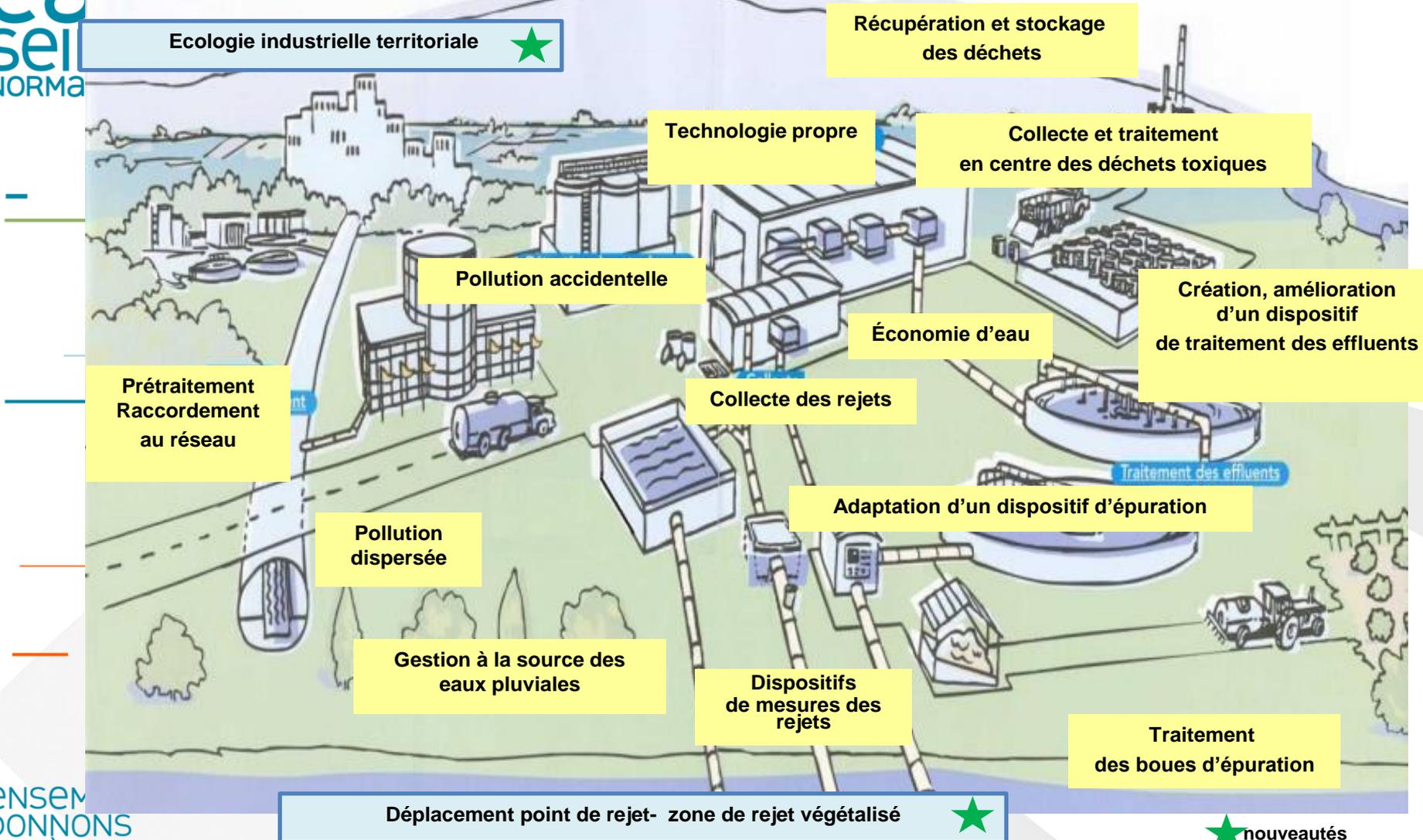
Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

ea
seine
NORMANDE

EN RESUME



ENSEM
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau

★ nouveautés
— 19 —



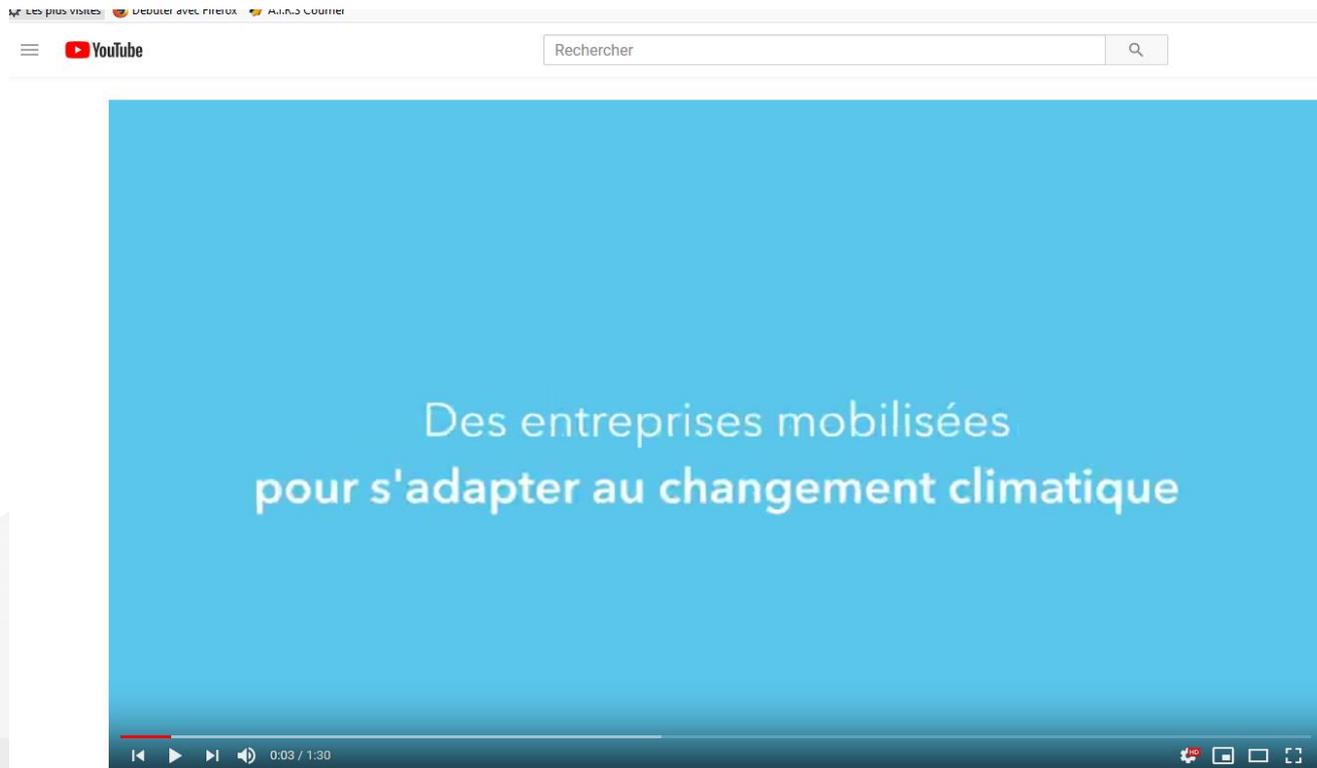
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

Exemples de réalisation

Films 'Ils l'ont fait pourquoi pas vous ? »

8 films disponibles sur des réalisations d'entreprises sur la chaîne
YOU TUBE de l'agence



Topic "Ils l'ont fait pourquoi pas vous ?"

ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE



LE 11^è PROGRAMME D'INTERVENTION 2019-2024 de l'Agence de l'eau Seine-Normandie

→ **PROTEGER, RESTAURER ET GERER LES
ECOSYSTEMES HUMIDES**

ensemble
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau

PROGRAMME
 **EAU** 2019
& **CLIMAT** 2024



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

PROTEGER, RESTAURER ET GERER LES ECOSYSTEMES HUMIDES ET MARINS ET LEUR BIODIVERSITE

→ **Cadrage du
11^{ème} programme par le Ministre de la
transition écologique et solidaire**

- **Adaptation au changement climatique** et aux phénomènes extrêmes de crues et de sécheresse : restaurer les **espaces de liberté des cours d'eau**, les **zones humides annexes** et lutter contre l'**érosion de la biodiversité**
- **Aider en priorité** les intercommunalités sur ce thème, à qui la compétence **GEMAPI** a été confiée et les syndicats de bassins versants, à qui ils ont pu déléguer la compétence
- L'objectif de **bon état écologique** des masses d'eau doit rester la boussole des Agences ainsi que l'objectif international d'Aïchi visant à restaurer 15% des écosystèmes dégradés
- **privilégier les aides au changement durable** de pratiques, **plutôt que les aides au fonctionnement**, par exemple pour l'agriculture ou la gestion des cours d'eau

ensemble
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine**
NORMANDIE

PROTEGER, RESTAURER ET GERER LES ECOSYSTEMES HUMIDES ET MARINS ET LEUR BIODIVERSITE

Sont privilégiés les projets multifonctionnels : pollutions diffuses, ruissellement-érosion, lutte contre les inondations, changement climatique et biodiversité.

Sont éligibles au même taux que les travaux :

- Les acquisitions et travaux connexes ou correctifs rendus nécessaires du fait de la réalisation du projet global
- Les suivis des effets de l'opération sur le milieu

L'entretien des milieux n'est aidé que dans le cadre d'un programme pluriannuel d'actions visant à réaliser les travaux nécessaires et suffisants pour **préserver le bon fonctionnement écologique** des milieux :

- Uniquement si le maître d'ouvrage est une collectivité GEMA,
- Plafonné à 20 % du montant des actions de restauration et d'entretien engagées pendant les 6 dernières années.

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

Diminuer les pollutions diffuses des milieux aquatiques — maîtrise du ruissellement

Privilégier les actions préventives aux actions curatives :

- Généralisation des aides à l'hydraulique douce à l'ensemble du bassin et augmentation du taux d'aides à 80 %
- Conditionnement de l'hydraulique structurante à des actions d'hydraulique douce, dans le cadre d'une démarche territoriale à l'échelle du bassin versant

Hydraulique douce

- Aménagements **multifonctionnels** : réduction de l'érosion et des transferts de flux liquides/solides/polluants vers le milieu naturel, lutte contre les inondations et préservation de la biodiversité
- Ripisylves, haies, bandes, ouvrages végétalisés, mares, fascines ...
- Utilisation d'espèces locales et solutions fondées sur la nature
- Identification des éléments de trame verte et bleue dans les PLUi

Hydraulique structurante (zonage d'éligibilité)

- Bassins de retenue ou d'infiltration, ouvrages régulateurs ou de dépollution : **si pas d'autre solution pertinente.**

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau

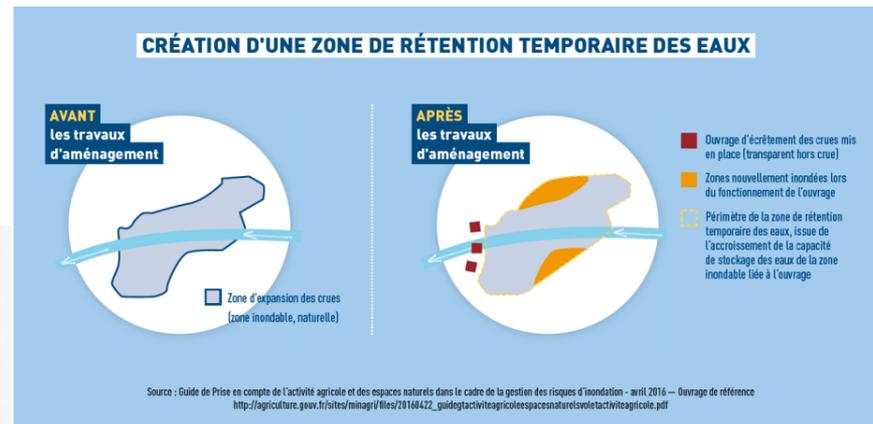
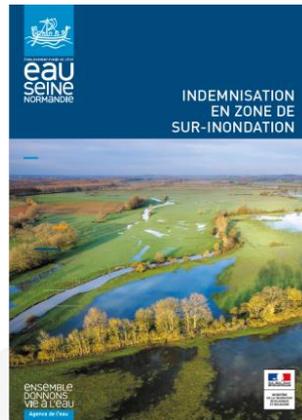


ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

Prévenir les inondations

- Animation pour la mise en œuvre et la révision des **stratégies locales de gestion du risque inondation (SLGRI)**, 50 %
- Action de sensibilisation et de renforcement de la **culture du risque** (80 %)
- Arasement digues ou de merlons, voire reculs de digues pour reconnexion des zones d'expansion de crues (80%)



Indemnisations de sur-inondation

- Relatives à des obligations nouvelles créées par une obligation réelle environnementale (ORE) (**Nouveauté XI^e programme**)
- Relatives aux troubles de jouissance dus aux servitudes nouvelles générées par un aménagement transférant le risque d'inondation

ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**



LE 11^è PROGRAMME D'INTERVENTION 2019-2024 de l'Agence de l'eau Seine-Normandie

→ **ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRICOLE**

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau

Auxerre — Jeudi 28 février 2019



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine**
NORMANDIE

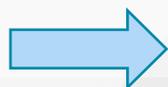
ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRICOLE POUR L'EAU

Chiffres provisoires 10^e programme :

- LP 18 / Pollutions diffuses : 180 M€ consommés / 187 M€ prévus (97%)
- LP 23 / Protection captages : 72,5 M€ / 83 M€ prévus (86%)

Actions aidées 11^e programme :

- Etudes et expérimentations,
- Investissements productifs et non-productifs des exploitations,
- Accompagnement technique des exploitations
- Animations pour promouvoir les changements de pratiques et de système,
- Indemnisations de changements de pratiques,
- Investissements liés à la transformation et commercialisation des productions à « bas niveaux d'intrants »
- Gestion économe et collective de l'eau pour irrigation (en ZRE)
- Communication, sensibilisation



Taux incitatifs : de 40 à 80 %

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau

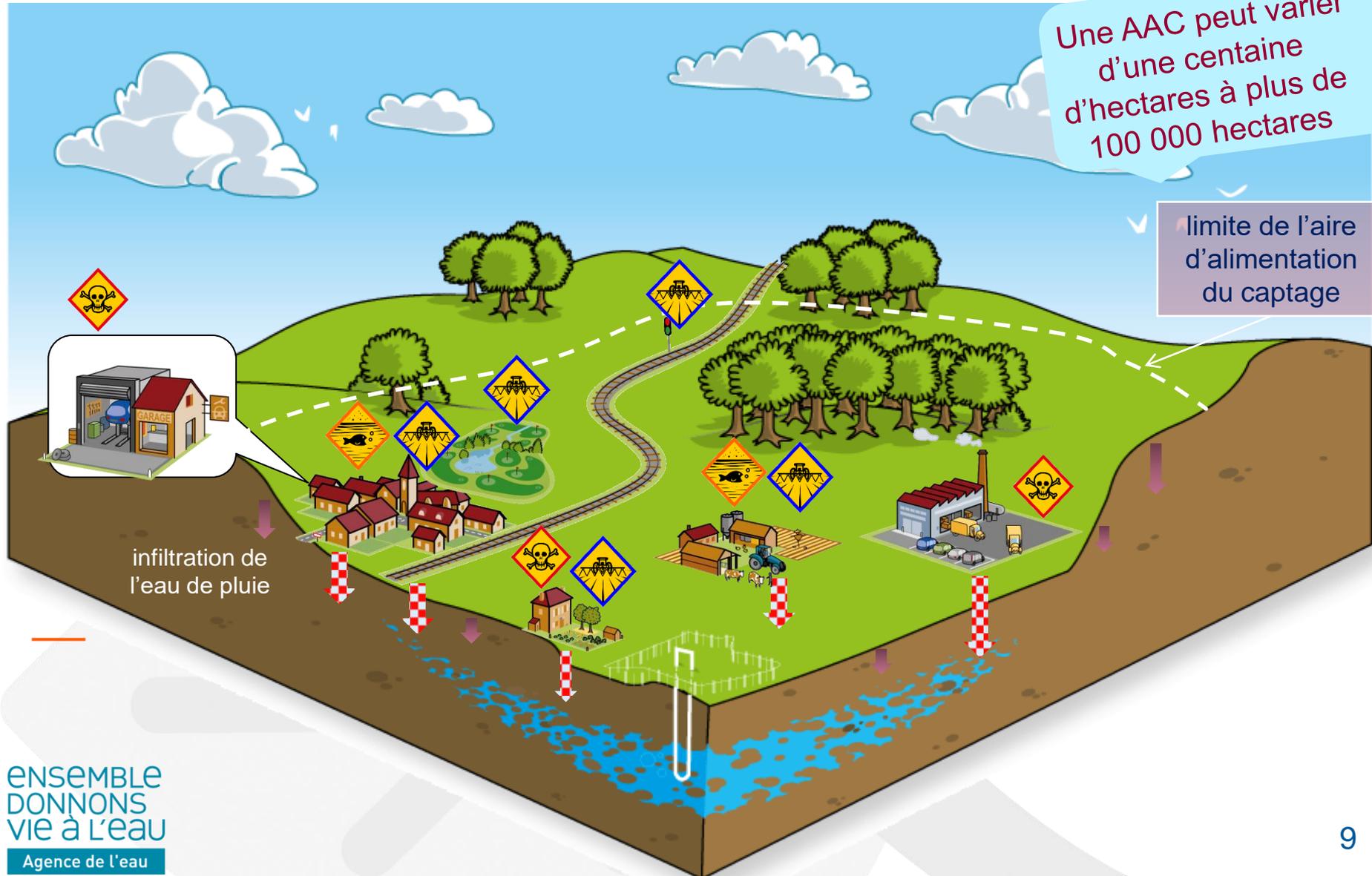


ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRICOLE POUR L'EAU

LES POLLUTIONS DIFFUSES DANS UNE AAC

Une AAC peut varier d'une centaine d'hectares à plus de 100 000 hectares

limite de l'aire d'alimentation du captage



infiltration de l'eau de pluie



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRICOLE POUR L'EAU

- **Etudes AAC, dont l'assistance à maîtrise d'ouvrage** doit intégrer un bilan de la qualité initiale de l'eau brute du captage
- Animations pour la réduction et la maîtrise des pollutions diffuses, **sur les territoires « à enjeux »** : mise en œuvre de programme d'actions avec réalisation d'un bilan régulier de la qualité de l'eau (80%).
- Les actions de réduction d'utilisation des pesticides auprès des collectivités et des particuliers ne sont **plus éligibles (loi Labbé)**
- Aides agricoles (aides surfaciques : Bio, MAEC), et aides aux investissements (acquisition de matériels, ...) = **aides aux activités économiques** → Nécessité de se **conformer à l'encadrement communautaire (PDRR)**
- **Accompagnement technique** de l'exploitation (diagnostic et conseil), visant notamment **la réduction de l'usage des produits phytosanitaires** dans le cadre du plan **Ecophyto II**



ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau





ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine**
NORMANDIE

ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRICOLE POUR L'EAU

Investissements

Investissements liés à la transformation et la commercialisation de produits agricoles à bas niveau d'intrants

- Liste de culture BNI éligibles (agriculture biologique, herbe, chanvre, luzerne, sarrasin...)
- Objectif de 25% des surfaces BNI développées grâce au projet localisées dans les territoires à enjeu ;

Investissements liés à la production agricole primaire

- dans le cadre des démarches territoriales locales
- dans le cadre du plan ECOPHYTO II

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau





ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**



LE 11^è PROGRAMME D'INTERVENTION 2019-2024 de l'Agence de l'eau Seine-Normandie

→ **MAITRISE FONCIERE ET ACQUISITION**

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau

Auxerre — Jeudi 28 février 2019



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

MAITRISE FONCIERE ET ACQUISITIONS

- Acquisitions foncières rives, zones humides et AAC
- Mise en réserve foncière
- Modes de gestion contractuels, par exemple le contrat ORE (Obligations réelles environnementales)

Objectif renforcé

Pérenniser sur le long terme un usage du sol et un mode de gestion compatibles avec la préservation de la ressource en eau
→ Stratégie pluriannuelle de maîtrise foncière obligatoire



Taux incitatifs : de 80 % à 100 % (préfinancement)

ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE



MERCI DE VOTRE ATTENTION

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

PROGRAMME EAU 2019 & CLIMAT 2024

—————→ Mobiliser
les acteurs et répondre aux défis de l'adaptation au
changement climatique Les grands principes

- Etudes et animation des SAGE
- Politique contractuelle et animation territoriale
- Politique internationale
- Education à la citoyenneté
- Soutien à l'emploi
- Opérations de communication

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**

Une politique contractuelle sur mesure

Une stratégie de contractualisation par Direction territoriale, basée sur la détermination des **territoires à enjeux eau** (masses d'eau en mauvais état ou sensibles, têtes de bassin versant, etc.)

2 types de contrats :

- ❖ **Contrat de territoire Eau et Climat** ► associer les partenaires adéquats et compétents sur un territoire pertinent au regard des enjeux de préservation de la ressource en eau et de la biodiversité (en privilégiant l'échelle hydrographique).
- ❖ **Contrat de partenariat institutionnel** ► assurer la synergie des politiques conduites avec des partenaires notamment régionaux, bassin, ou nationaux.

Fin des contrats d'animation ► 3 années (jusqu'au 31/12/2021) pour inscrire l'animation pertinente dans un contrat de territoire Hors Animations « supra locale » (départements, régions, bassin SN), liées à l'élaboration des SLGRI ou l'élaboration des SAGE.

**ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau**

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

Le contrat de territoire Eau & Climat

Elaboré **autour d'un programme d'actions** sur 6 ans max et qui porte **sur au moins un des trois enjeux eau majeurs** pour l'adaptation du bassin au changement climatique suivants :

- gestion à la source des eaux pluviales et performance de gestion des eaux usées ;
 - préservation de la ressource et protection pérenne des captages ;
 - protection des milieux aquatiques et humides (y compris littoraux et arrière littoraux).
- Le programme d'actions du contrat peut nécessiter de mettre en place des animations thématiques.
 - Le contrat prévoit au moins une action de sensibilisation sur les thématiques eau/biodiversité/climat : déclinaison opérationnelle de la stratégie d'adaptation au CC.

ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

Les modalités d'aide à l'animation

Animer = faire émerger et suivre des actions qui concourent aux objectifs de l'agence en matière de gestion de l'eau, de préservation de la ressource, des milieux aquatiques et de la biodiversité

⇒ Actions d'animation territorialisées obligatoirement associées à un contrat territorial (sauf période de transition)

- **Maintien de 2 taux différenciés : 50 % et 80%**
- **Maintien de prix de référence (45 k€) et plafond (80 k€)**
- **Financement sur ETP ou actions cibles**
- **Seuil de 0,5 ETP/poste**
- **Forfait de fonctionnement : 8000€/ETP/an**
- **Aides pluriannuelles (maximum 3 ans) basées sur des objectifs de résultats**

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**

Acquérir les connaissances sur les milieux et leur biodiversité

Etudes générales

- Comprendre et connaître l'état et le fonctionnement de l'hydroécosystème et de l'hydrogéologie, ainsi que de l'impact des pressions qui s'y exercent ;
- Cerner les questions et les enjeux prioritaires pour adapter les interventions en conséquence.
- Opérations visant à accompagner les maîtres d'ouvrages pour l'exercice de leurs compétences.

Surveillance environnementale

- Acquérir, bancariser, exploiter et diffuser les données concernant l'état des milieux aquatiques.
- Les projets doivent apporter une plus-value par rapport à la surveillance existante et se conformer au schéma national des données sur l'eau.



Maintien taux élevé à 80 %

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE



MERCI DE VOTRE ATTENTION

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau